

Sans titre

- Responsabilité.- Cautionnement.-  
Caution.- Facultés financières.-  
Disproportion avec l'engagement.-

En demandant une garantie  
manifestement disproportionnée par  
rapport aux facultés financières de  
celui qui s'engage, une banque  
commet une faute dont elle doit  
réparation au garant.

C.A. Aix-en-Provence (8e ch. civ),  
8 octobre 1998

N° 98-792.- Crédit d'équipement des  
PME et a. c/ société des cafés  
Abayo et a.

M. Chalumeau, Pt.- M. Bachasson et  
Mme Auge, Conseillers.-